Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 19/09/2024 - 5532 - 1998 B 00267 - 418 325 569 - ABM SYSTEMES D'ENTRAINEMENT

ABM Systèmes d'Entraînement

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 16 000 €

Siège social : Parc d'activités Ulysse, 9 avenue d'Italie, 68110 Illzach

418 325 569 RCS Mulhouse

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 2 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

le deux septembre,

La société **ABM Greiffenberger Antriebstechnik GmbH**, société à responsabilité de droit allemand, ayant son siège social Friedenfelser Strasse 24, 95615 Marktredwitz (Allemagne), immatriculée au registre des sociétés du Tribunal d'instance de Hof sous le numéro HRB 1259, représentée par Monsieur Torsten Müllner, Gérant titulaire de la signature individuelle et libéré des dispositions du § 181 BGB,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société,

I - A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :

- Révocation de Monsieur Norbert Neumann de ses fonctions de Gérant
- Nomination de Monsieur Torsten Müllner aux fonctions de Gérant
- Pouvoirs de Monsieur Torsten Müllner en qualité de Gérant
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

PREMIERE DECISION

Révocation de Monsieur Norbert Neumann de ses fonctions de Gérant

L'associé unique, constatant que Monsieur Norbert Neumann a été dûment avisé de la mesure envisagée et des motifs invoqués à l'appui de la proposition de révocation, dont principalement une perte de confiance, et a été en mesure de présenter des arguments en défense, décide de révoquer, à compter de ce jour, Monsieur Norbert Neumann des ses fonctions de Gérant.

L'associé unique lui donne quitus entier et sans réserve de sa gestion.

DEUXIEME DECISION

Nomination de Monsieur Torsten Müllner aux fonctions de Gérant

L'associé unique décide de nommer, pour une durée illimitée, Monsieur Torsten Müllner, né le 7 mars 1978 à Selb (Allemagne), de nationalité allemande, demeurant Am Vielietzberg 30, 95100 Selb (Allemagne), en qualité de Gérant à compter de ce jour.

Monsieur Torsten Müllner exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires.

Monsieur Torsten Müllner, qui accepte, déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts pour l'exercice de ce mandat.

Monsieur Torsten Müllner ne percevra aucune rémunération au titre de l'exercice de son mandat social, sauf remboursement sur justification des frais de représentation et de déplacement encourus dans l'exercice des fonctions de Gérant de la Société.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs de Monsieur Torsten Müllner en qualité de Gérant

Monsieur Torsten Müllner aura conformément aux statuts pouvoir d'engager la Société, sauf si ses actes ne relèvent pas de l'objet social et que la Société prouve que les tiers en avaient connaissance.

Monsieur Torsten Müllner aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances, sans avoir à justifier de pouvoirs spéciaux.

Dans leurs rapports entre Monsieur Torsten Müllner et l'associé et à titre de mesure d'ordre intérieur, les emprunts, à l'exception des crédits en banque et des prêts ou dépôts consentis par l'associé, les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, les hypothèques et nantissements, la fondation de sociétés et tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, ainsi que toute prise de participation dans ces sociétés, ne peuvent être réalisés ou consentis qu'avec l'autorisation de l'associé.

Les conventions conclues entre Monsieur Torsten Müllner et la Société seront soumises à l'approbation préalable de l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * *

Le présent acte sous signature privée, constatant les décisions de l'associé unique sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par l'associé unique sera conservé dans les archives sociales. A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnait.

Le 2 septembre 2024

ABM Greiffenberger Antriebstechnik GmbH

Associé unique

Repr. par Torsten Müllner

Torsten Müllner *

Gérant désigné

*Signature précédée de la mention *« Lu et approuvé, bon pour acceptation de mandat de Gérant »*.